



Arles, lundi 20 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05697

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Organisation d'une enquête**Plongée de la Gendarmerie
en traversée d'Arles****S'annoncer par VHF (simple rappel de l'article 43 du RPPi
Rhône-Saône) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 21/09/2021 de 18:00 à 23:59o **Rhône**entre les pk 279.000 (Défluence d'Arles) et pk 284.000 (Aval des chantiers
Barriol)**Eviter les remous (Au droit des plongées) (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- le 21/09/2021 de 18:00 à 23:59o **Rhône**

entre les pk 282.000 (Quai Saint-Pierre) et pk 283.000 (Pont de la RN 113)

Commentaire :

En raison de l'organisation d'une enquête de la Gendarmerie, les usagers de la voie d'eau sont informés de la réalisation de plongées subaquatiques diligentées par la brigade fluviale en Traversée d'Arles.

Aussi, les navigants éviteront leurs remous au droit de la zone des plongées et la mesure d'annonce VHF précitée, en rappel du RPP, devra être respectée.

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

22/09/2021

Par délégation

Joseph VIOLLIN

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36